

Edition Bi-Hebdomadaire
Un an (Payable d'avance) \$1.00
Six mois 0.50
Edition Hebdomadaire
Un an (l'avance) \$0.50
Six mois 0.25

REDIGE EN COLLABORATION.

LE SORELOIS

L'hoi Oeasi Legaleit

TARIF DES ANNONCES

Premiere insertion (par ligne) 15 cts
Chaque insertion subsequente 8 cts
Avis de naissance, mariage ou deced... 25 cts

LE SORELOIS, VENDREDI, 19 AVRIL 1895

No 8

FEUILLETON

AMOUR ET DEVOIR
ROMAN CANADIEN

PAR ZENO

DEUXIEME PARTIE

IV

S'il est vrai que, dans les circonstances habituelles de la vie, il soit difficile à tout homme de conserver assez de sang-froid, d'échapper suffisamment à l'exaltation qui nous est naturelle pour apprécier sa situation ainsi qu'il convient, cela est encore plus vrai, quand celui qui se trouve en présence d'une difficulté et la doit dénouer, a dans le cœur, des doutes affreux.

C'était bien le cas de Raoul de Villiers.

—Comme cela, poursuivait le jeune homme, en relevant la tête, vous ne m'aimez pas ?

—Qui vous l'a dit ? interrogea Mary, d'une voix douce.

Pourquoi vous emporter ainsi, mon ami ! Que vous aije fait, moi aussi ? Vous voulez savoir si je vous aime ?... oui... Raoul, je vous aime... Mais je ne puis consentir maintenant à devenir votre femme... Plus tard, Raoul... sachez attendre. Voyez-vous, vous courrez moins de danger seul, qu'avec moi. N'avez-vous jamais songé à ce que peut faire Gage, poussé par la jalousie ?

—Ah ! Mary ! vous avez peur, et c'est la peur seule... En disant ces paroles, Raoul s'était levé, et, se traînant, comme si toutes ses forces eussent été soudainement brisées, il descendit au péristyle et sortit la tête en feu.

La jeune fille, surprise sur le moment, ne put le retenir, mais lorsque Raoul fut sorti, elle se rendit compte alors du vide immense qui se faisait en elle, et, courant à la fenêtre, elle l'ouvrit précipitamment et cria :

—Raoul ! Raoul !

Les échos lugubres du jour qui tombait répondirent seuls à ses cris.

Elle fit alors autour de sa bouche un porte-voix de ses deux petites mains et appela de nouveau de toutes ses forces, cette fois.

—Raoul ! Raoul !

Si celui-ci entendit ce cri, ce dernier cri d'amour !... mais le jeune homme tout entier à ses pensées n'écouitait rien ; d'ailleurs il était déjà loin.

Le lendemain, on annonça la disparition de M. Raoul de Villiers. Cette nouvelle se propagea dans la ville comme une traînée de poudre. Le gouverneur fut instruit de cette disparition soudaine. Il promit 10,000 louis à celui qui découvrirait le coupable, car on supposait que Raoul avait été ou assassiné ou séquestré par vengeance. On fit force perquisitions dans le logis de M. de Villiers, mais on ne trouva rien de définitif. Sans doute le vol n'avait pas été le mobile du crime, si crime il y avait.

En apprenant la disparition de celui qu'elle aimait, miss Thurlow perdit connaissance.

Lorsqu'elle revint à elle, Mary demanda à Miss Burton qui était auprès d'elle :

—Dis, Lily, c'est vrai, il est mort ?

—Mort ! non, mais disparu, oui.

—Je te dis, moi, qu'il est mort, papa n'a-t-il pas trouvé un bouton de manchettes dans la chambre de Raoul, et ce bouton n'est-ce pas celui de M. Gage ?

—C'est là une certaine preuve, mais ce bouton... il peut appartenir à d'autres individus.

—Non pas, Lily, M. Gage seul possédait de ces boutons.

—Eh bien ! alors... ?

—Alors, Lily... J'ai mon idée... Laisse-moi faire, la vengeance sera complète... car je veux la vengeance... Tiens, Lily, embrasse-moi et cours dire à papa que je désire lui parler !

Lorsque M. Thurlow entra dans la chambre de sa fille, celle-ci souleva quelque peu sa belle tête pâle et fondit en larmes !

—Voyons, Mary, qu'est-ce ? Ne te fais pas de mal, mon enfant, ... Je sais ce qui se passe !... attends quelque peu... nous trouverons le coupable.

—Vous voulez connaître le coupable, mon père, s'écria Mary qui s'exaltait, le coupable, c'est... —Chut ! Mary ! nous le savons... mais les preuves !... —Les preuves ! mais ce bouton !... ah ! mon père !... —Oui, ma fille, c'est bien... laissez faire la Providence !... —Papa, demanda la jeune fille, au bout d'un instant de silence, je veux entrer aux Ursulines.

—Tu veux entrer aux Ursulines, fit le père au comble de la surprise !

—Oui papa, ne me refuse pas. Je t'en prie... Tu sais, fit-elle, calmement, j'ai mon idée, moi aussi, petit père !... Tu vas au-si me remettre le bouton de manchettes, n'est-ce pas ?

—Que veux-tu faire de cela ? —Papa, permets que je ne te réponde pas... J'ai mon idée.

—Ma fille, ne t'engages-tu pas dans une voie dangereuse et regrettable !... Prends garde, tu es jeune, tu as un bel avenir si et tu veux entrer au couvent.

—Oui papa, mais pas pour toujours... c'est seulement pour... mais, ne me pousse donc pas à bout... accorde-moi ce que je te demande.

—Eh ! bien, puisque tu le veux, tiens, voici le bouton et... ta place sera fixée demain au couvent, où tu pourras entrer lorsque tu le jugeras à propos !

Et M. Thurlow se retira.

Miss Mary se laissa alors aller aux mille pensées qui l'obsédaient.

J'entre au couvent, bien ! Mais, je ne prends l'habit religieux que pour la forme et pour me dérober aux assiduités de Gage. Puis, j'irai en France, je ferai venir M. Piedferme, M. de Bulac, M. de Lévis même, si c'est nécessaire. Il faut que le coupable soit démasqué. Ça prendra toujours quelque temps, mais je sais attendre. Les gouverneurs se succéderont sans doute, mais je ferai en sorte que mon père et miss Burton demeurent, ici. Donc, mon parti est pris !

Quinze jours après, Miss Mary Thurlow entra aux Ursulines.

Durant les vingt ans qui suivirent ces incidents, rien d'extraordinaire ne se passa, si ce n'est que les gouverneurs se succédèrent les uns aux autres et que la "triste religieuse" avait réussi à avoir des nouvelles de Piedferme et de Bulac.

Piedferme était venu à Québec et était capitaine sur un vaisseau répondant au nom de "Jean Bart."

L'énorme capitaine était accompagné d'un boiteux qui n'était autre que Philippe de Bulac qui, dans une mêlée, avait reçu une balle dans la jambe. Piedferme avait de nombreuses entrevues avec celle que l'on appelait au couvent des Ursulines, la "triste religieuse". Mais, on ne savait rien. Le monde canadien s'était un peu étonné de cette visite, mais comme rien ne transpirait au dehors à ce propos, on avait fini par tout oublier. Seulement le peuple remarquait souvent un boiteux demandant la charité aux passants, à la porte du château.

Ce boiteux, il avait des yeux étranges. Quand un homme généreux remettait une obole dans la main du boiteux, celui-ci regardait son bienfaiteur avec une fixité vraiment troublante. On aurait dit que le boiteux voulait reconnaître quelqu'un, quelque ami, quelque parent disparu.

On en était à ces circonstances, lorsque le père Maupuis annonça son bal.

Lorsque Gage, le malheureux officier, entendit cette voix tonnante qui lui demandait :

"Qu'avez-vous à répondre", il se sentit défaillir. Mais il surmonta vite cet instant de faiblesse et dit, dédaigneux :

—Ce que j'ai à répondre !... Vous jouez ici, M. le marin, une ignoble comédie et je ne vous comprends pas.

—Vous ne me comprenez pas, très bien ! c'est que votre esprit est aussi étroit que l'espèce de cœur qui bat dans votre poitrine.

—M. le capitaine du "Jean Bart", je n'ai pas l'honneur de vous connaître, mais vous oubliez sans doute à qui vous parlez.

—Vous ne me connaissez pas, ah ! rappelez-vous un peu de

Bushy-Run et de l'ami Briseflo ! —Briseflo, je ne connais pas ce nom barbare.

—Connaissez-vous celui de Tiremore ? demanda Miss Burton. L'officier resta bouche bée.

(A continuer)

Une bonne famille.

Qu'est-ce qu'une bonne famille ?

Est-ce celle qui est riche ?... Non, pas toujours, car il en est qui ne font pas un bon usage de leurs biens.

Est-ce celle qui vit dans les plaisirs ?... Non, pas toujours, car il en est qui se permettent même les plaisirs défendus.

Qu'est-ce donc qu'une bonne famille ?

Une bonne famille est celle qui avant tout s'applique à servir Dieu.

Une bonne famille est celle qui évite le péché et les occasions du péché.

Une bonne famille est celle qui est fidèle à remplir ses devoirs religieux.

Une bonne famille est celle qui supporte avec patience les épreuves de la vie.

Une bonne famille est celle qui fait des bonnes œuvres suivant ses moyens.

Une bonne famille est celle qui entretient l'union et la paix avec tout le monde.

Une bonne famille est celle qui est en garde contre l'oisiveté et les folles dépenses.

Une bonne famille est celle qui conserve le souvenir de ses morts.

La, on fait sa prière du matin et du soir ; on va à la Messe le dimanche et les fêtes d'obligation ; on approche régulièrement des sacrements.

La, le père donne le bon exemple ; la mère veille sur ses enfants ; les enfants obéissent de bonne grâce à leurs parents ; tous se respectent.

La, chacun travaille, et personne ne reste à rien faire ; les enfants vont à l'école, ou en apprentissage ; le père est à son ouvrage ; la mère s'occupe des soins du ménage.

La, point de dispute ni de jugement, point d'inrogneries ni d'injustice, point de mauvaises lectures ni de conversations inconvenantes, point d'amusements dangereux ni de fréquentations déplacées.

La on se plaît à rendre service ; on aime à se réunir en famille ; on s'abstient de sortir le soir.

Telles ont été jusqu'à ces derniers temps, à de rares exceptions près, les familles qui se sont succédées en ce pays, laissant aux générations futures les plus beaux exemples de vertu.

Remarquables par leur esprit de foi, leur énergie, elles ne s'étaient pas moins par leur union, leur amour des convenances et la pureté de leurs mœurs.

Alors, la politique ne divisait pas les esprits ; la religion n'était pas en butte aux attaques ; les sociétés n'avaient pas d'adeptes.

Alors, on ne connaissait point les lectures qui démolissent, les représentations qui pervertissent, ni les voyages de plaisir qui scandalisent.

Alors, point de lieux de débauche et d'orgie ; point de fréquentations déshonnêtes ; point de mariages mal assortis.

Chacun vivait chrétiennement et était heureux. Qu'il en soit ainsi, et les familles actuelles seront également heureuses.—Le Pionnier.

Le miracle d'Amsterdam

UNE HOSTIE JETÉE AU FEU

RETROUVÉE INTACTE, DANS LES CENDRES, LE LENDemain

On écrit d'Amsterdam que depuis le 13 mars, une foule de pélerins envahit chaque jour l'église de Begijnhof, où l'on célèbre des services solennels en souvenir du miracle d'Amsterdam. Ces cérémonies se continuent pendant un semaine.

Le matin, des messes sont dites à sept heures, et à dix heures et demie, le soir, il y a laudes, prédication et procession.

Le saint-sacrement est exposé à l'adoration des fidèles depuis

sept heures du matin jusqu'à après laudes, sauf le samedi après-midi.

D'après la tradition, il y a cinq cent cinquante ans, un malade, auquel le prêtre avait donné l'extrême onction, aurait involontairement, dans un accès de toux, craché l'hostie. Celle-ci, jetée dans le feu par la femme du moribond, aurait été retrouvée intacte le lendemain et le malade aurait recouvré la santé.

A diverses reprises, on a fêté le souvenir de cet événement miraculeux et cette année l'affluence des visiteurs n'est pas moins grande que par le passé.

L'ambassadeur d'Autriche-Hongrie à la Haye, en qualité de représentant du successeur de l'empereur Maximilien, a été invité à assister à la procession. En 1845, son prédécesseur avait reçu et accepté pareille invitation.

Le premier jour de la fête, on a posé la première pierre du nouvel hôpital catholique, qui pourra recevoir six cents malades. On ne dispose encore que d'environ 650,000 florins, mais l'évêque de Harlem a autorisé le comité de l'œuvre à contracter un emprunt de 300,000 florins. Le nouvel hôpital sera destiné exclusivement aux malades pauvres.

L'histoire d'un barbier

LES LONGUES HEURES D'UN TRAVAIL A FAIRE DEBOUT ONT AMENÉ LA MALADIE DE ROGNONS

Forcé de quitter le travail et contrarié d'avoir peut-être à abandonner son commerce.— Comment, finalement, il s'est guéri.

Da Stratford Beacon :

Parmi les résidents de Stratford, il n'y en a probablement pas de mieux connus et de plus hautement respectés que M. James E. Smith, l'artiste coiffeur de la rue Ontario. M. Smith est bien connu aussi à Toronto, où il a travaillé pendant plusieurs années dans une boutique de barbier, de la rue Yonge. L'affable barbier a raconté à un de ses clients, qui est reporter au Beacon, comment il s'est guéri d'une très forte et ancienne maladie. Il souffrait, disait-il, d'une faiblesse dans le dos depuis quelques années et si fortement, que par moments, lorsqu'il se courbait il ne pouvait pas se remettre droit sans être aidé, et quand à lever quelque chose il n'y devait pas songer. Pendant des années, pour nous servir des propres paroles de M. Smith : "Je ne pouvais transporter un seau plein de charbon. Il avait, comme le lui ont dit les médecins qu'il a consulté, la maladie des rognons, mais toutefois ils ne pouvaient le guérir.

Il devint de plus en plus faible et maigrit à vue d'œil. Très fréquemment il était obligé d'abandonner l'ouvrage pour une semaine et de garder le lit. Il perdit l'appétit, était pâle et si énervé qu'il avait abandonné l'espoir de continuer plus longtemps son commerce. "Les clients de la boutique, fait il remarquer, ne tiennent pas à se faire raser par un homme dont les mains tremblent." Il était au lit depuis quelques temps à supporter des médicaments, lorsqu'un matin sa femme lui dit : "Jim, j'ai un nouveau remède que je veux te faire essayer." Elle parlait des Pilules Roses du Dr Williams. Il s'objecta à tout autre remède comme le fait tout invalide, mais à la force, comme sont généralement les hommes sensibles, il se laissa guider par sa femme. "Mais fais attention, dit-il, je n'ai pas foi dans les pilules, je les prendrai simplement pour faire plaisir à ma femme." Ce fut pour lui une grande fortune, car bientôt après il retourna à son travail et après avoir pris plusieurs boîtes du remède, il se trouva plus fort qu'il n'avait été pendant des années auparavant. Dans l'espace de deux mois après avoir commencé à prendre les Pilules Roses, il devint un tout autre homme et avait gagné au-dessus de vingt-huit livres.

Il n'y a certainement pas dans la ville d'homme qui paraisse mieux portant que M. Smith. Depuis son retour à la santé opérée par les Pilules Roses du Dr Williams, il a recommandé le remède (Suite sur la quatrième page.)

THE REMINGTON TYPE-WRITER



W. S. & B'S. FAMOUS Type Writer Ribbons

And PARAGON PAPERS

Rubans et papier Paragon pour machine à écrire et imprimées de toutes sortes pour machines à écrire de tous modèles.

Machines réparées ou changées.

SPACKMAN & ARCHBOLD, 119, Rue St-François-Xavier, Montréal.

Pour toute référence, Prière de s'adresser à J. F. F. BOULAIS, Sorel, P. Q. 29 Juin 1894—12

HARNAIS ! HARNAIS ! !

STANISLAS DUROCHER, SELLIER ET MARCHAND DE CUIR

à l'honneur d'annoncer au public de Sorel et des campagnes environnantes qu'il a toujours en mains un magnifique assortiment de

HARNAIS

de tous les prix, depuis le harnais le plus fin jusqu'au harnais de travail pour attelage simple ou double.

Tous ces ouvrages sont faits par les meilleurs ouvriers et avec des matériaux de première qualité. En outre de son assortiment, il fait aussi les attelages à orlé.

Il tient constamment un assortiment de cuir pour la sellerie mais plus particulièrement pour les carrossiers : harnais, vernis, couvertures pour chevaux et robes de carrosse.

Les prix sont modérés, et à ne visitez respectueusement sollicité.

STANISLAS DUROCHER, RUE AUGUSTA, PRÈS DU MARCHÉ, SOREL, Sorel, 25 Jan. 1895.—a

CORDILLARDS, CERCUEILS Embaumages

Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public de Sorel et des environs qu'il est prêt, JOUR ET NUIT, à répondre aux personnes qui auront besoin de ses services pour ensevelir les morts, préparer les chambres mortuaires, fournir les cercueils de tous prix et de toutes dimensions, ainsi que les cordillards, etc.

Le nouvel établissement est pourvu de trois magnifiques cordillards, dont deux pour les grandes personnes et un pour les enfants.

Il a aussi des cercueils depuis les plus communs jusqu'aux plus dispendieux, en bois, métal etc. Il fait aussi des cercueils à orlé.

Embaumage des corps

Ayant travaillé aux Etats-Unis durant l'espace de cinq années, il a appris la manière d'embaumer les morts et à tout ce qu'il faut pour ces opérations, qui ont pour effet de conserver les cadavres très longtemps sans qu'il s'élève aucune mauvaise odeur. Le soussigné est le seul à Sorel qui puisse embaumer les cadavres.

Le nouvel établissement est sur la rue Augusta, entre le magasin de meubles de M. Weibrenner et l'imprimerie du SORELOIS.

Le jour le soussigné sera au bureau, en bas.

La nuit on n'aura qu'à frapper à la porte privée, voisine du bureau de jour.

Le public sera bien servi à des prix modérés.

N. P.—Le soussigné a aussi un appareil pour embaumer les corps des prétextes et leur donner la position que l'on voudra, assis ou couchés, et de manière à pouvoir les conserver trois, quatre et même six jours.

HENRY CHAPDELAIN, Gérant de l'Etablissement Sorel 1er octobre. | Téléphone 39

MUSIQUE.—Mlle Plouf donnera, à des prix raisonnables, des leçons de piano, au-dessus du magasin de chaussures de M. F. Plouf, Sorel. Sorel, 19 oct. 1894.—jao.

CARTES D'AFFAIRES

WURTELE & LACROIX AVOCATS

Bureau de la Seigneurie de Sorel, 67 Rue du Roi, Sorel

C. J. C. Wurtele, B. C. L. T. Lacroix

A. P. VANASSE, AVOCAT

Etude :—Au-dessus des bureaux du "Sorelois," No 86, Rue Augusta, Sorel.

TELEPHONE 1409

Cabinet, Emard, Maureault & Guimet AVOCATS

RUE SAINT-JACQUES, 180, Edifice de la Banque d'Épargne,

J. ADRIAN OULMET, Bureau d'été de 7 à 8 heures, 1141 RUE ST LAURENT, MONTREAL

J. H. ROULEAU ARCHITECTE ET PROFESSEUR

De l'École des Arts et Métiers de Sorel 70, RUE CHARLOTTE, SOREL

J. B. RESTHER & FILS ARCHITECTES

BUREAUX : Bâtisse Impériale, Chambres Nos 60 et 66, NO 107 ST-JACQUES, MONTREAL

M. M. Resther prendront charge d'expertises, Évaluations, Expropriations, Arbitrages, etc., etc.

A. VILLIARD L. L. B AVOCAT

33 Rue George, Sorel.

L. H. COMEAU, L. L. L AVOCAT

No 48, Rue du Roi—Sorel

L. G. MATHIEU L. L. L AVOCAT

Bâtisse "New-York Life Insurance Co., Place d'Armes, Montréal"

N. B.—M. Mathieu suivra les cours du district de Richelieu. Sorel, 27 sept. 1894.—1a.

PHENIX

DE LONDRES (ANGLETERRE) ÉTABLI EN 1792.

Succursale Canadienne Établie en 1804

Émet des polices en français ; la première Cie d'Assurance anglaise qui a établi une succursale au Canada.

Montant des pertes payés de puis la fondation de la Cie... \$75,000,000

Surplus en fonds de réserve... 3,000,000

Responsabilité des Actionnaires Limitée

Dépôt au Gouvernement Fédéral pour la Garantie des assurés Canadiens... \$187,043,00

Réclamations payées avec la plus grande ponctualité.

—AGENT A SOREL—

W.L.M. DESY, Notaire

AGENT GENERAL D'ASSURANCE FEU-VIE

ACCIDENT ET MARINE No 52 RUE DU ROI

Lorne Hotel

ANCIEN HOTEL DU CANADA RUE DE LA REINE, — SOREL

Joseph Parent, Prop.

Cet hôtel offre maintenant aux visiteurs le confort qu'ils peuvent désirer.

TABLES de POOL et de BILLIARD.

Quant aux articles de consommation LIQUEURS, CIGARES, RAFRAICHISSEMENTS, etc, ils seront toujours choisis et de première qualité.

—AUSSI— VIN CANADIEN Manufacturé par lui-même.

Ce vin est de première qualité, absolument pur et ne se vend que cinq cents le grand verre.

La cour et les écuries comptent parmi les plus vastes de la ville. Une visite est respectueusement sollicitée. JOSEPH PARENT, Prop

HOTEL PICHE RUE AUGUSTA, SOREL

Liqueurs et cigares de choix ; bonne salle d'échafillons, et tout le confortable que l'on trouve dans un bon hôtel. H. Piche Prop. RUE AUGUSTA, SOREL

PILULES HOLLOWAY

Cette grande médecine de famille est au rang principale des nécessités de la vie

Ces fameuses pilules purifient le sang et ont une action des plus puissantes et cependant des plus adoucissantes sur le

Foie, l'estomac et les intestins

donnant du ton, de l'énergie et de la vie

à ces grandes sources premières de la vie. Elles sont recommandées avec confiance comme remède infailible dans tous les cas où la constitution, pour quelque cause que ce soit, est mise en danger ou affaiblie. Elles ont une étonnante efficacité dans toutes les maladies incidentes au sexe féminin, à tous les âges ; et comme Médecine Universelle de Famille elles ne sont pas surpassées.

L'ONGUENT HOLLOWAY

qui a des propriétés puissantes comme curatif, est connu par tout le monde pour la guérison des MAUX DE JAMBES, ET DE L'ESTOMAC, VIEILLES BLESSURES, DOULEURS ET CLORRES, c'est un remède infailible. Si on en frictionne d'abord le

cou et la poitrine, comme on le fait sur les viandes avec le sel, il guérit les MAUX DE GORGE, les BRONCHITES, la DIPHTÉRIE, la TOUX, les ENVOUEMENTS, et même l'ASTHME. Pour les ENFANTES Glandulaires, les Aboies, les Fistules, la Goutte, le Rhumatisme, enfin pour toutes les espèces de maladies de la Peau, on ne l'a jamais trouvé en défaut.

Les Pilules et l'onguent sont fabriqués au No. 533 OXFORD STREET, Londres, seulement, et sont en vente chez tous les Marchands de Médecines, par tout le monde civilisé, avec prescriptions prescrites dans toutes les langues.

Les Marques de commerce de ces médecines sont enregistrées à Ottawa. C'est pourquoi toute personne qui, dans les limites des Possessions Britanniques, tiendra des contrefaçons en vente, sera poursuivie.

Les acheteurs devraient toujours regarder à l'étiquette qui couvre les Pots et les Boîtes. Si l'adresse n'est pas 78 New-Oxford Street, auparavant 533 OXFORD STREET LONDON, ce sont de contrefaçons.

Chargé d'impuretés, votre sang a besoin de l'énergie purifiante et vivifiante de la Salsepareille d'Ayer.

CIRCULATION DU "SORELOIS" AUCOURD'HUI, 16 AVRIL :

3.240

LE SORELOIS

VENDREDI, 19 AVRIL 1895

Ouverture du Parlement

LE DISCOURS DU TRÔNE

Hier, à trois heures de l'après-midi, à Ottawa, le gouverneur-général s'est rendu dans la salle des séances du Sénat, dans les édifices du Parlement.

Les membres du Sénat étant réunis, Son Excellence a demandé la présence immédiate des membres de la Chambre des Communes et à leur arrivée, il a plu au gouverneur d'ouvrir la cinquième session du septième parlement de la Puissance du Canada en prononçant le discours suivant :

Honorables Messieurs du Sénat : Messieurs de la Chambre des Communes.

C'est avec un vit sentiment de satisfaction que j'ai encore recours à vos avis et à votre aide pour l'administration des affaires de la Puissance. Par la mort subite et regrettable de feu sir John Thompson, le Canada a éprouvé une perte sérieuse. Les profondes et sincères sympathies exprimées par Sa Très Gracieuse Majesté la Reine et les manifestations de regrets avec lesquelles la douloureuse nouvelle a été accueillie dans tout l'Empire, tant que les tributs d'estime et de respect offerts à la mémoire de l'homme d'Etat disparu ont été appréciés hautement par le peuple du Canada.

Des déclarations satisfaisantes ayant été reçues du gouvernement de Sa Majesté au sujet de l'interprétation de certaines clauses du traité de commerce avec la France, les ratifications seront échangées aussitôt que la législation nécessaire sera élaborée et adoptée.

La décision récente du parlement impérial permettant aux différents gouvernements australiens de négocier l'adoption d'un tarif préférentiel avec les autres colonies autonomes de l'empire, est la preuve la plus éclatante que les suggestions faites lors de la conférence coloniale ont été favorablement accueillies par le gouvernement de Sa Majesté.

En conformité avec un jugement récent des lords du comité judiciaire du Conseil Privé déclarant que la minorité dissidente du peuple du Manitoba ont un droit constitutionnel d'appel auprès du gouverneur-général en conseil contre certaines lois adoptées par la législature de la province du Manitoba se rattachant à l'éducation, j'ai entendu l'appel en conseil et j'ai communiqué ma décision sur la question à la législature de la dite province. Les documents sur cette question vous seront soumis.

La crise commerciale qui sévit sur tout le globe depuis plusieurs années s'est faite ressentir au Canada, mais, fort heureusement à un moindre degré que dans les autres pays.

Quoique la crise n'ait eu pour résultat de diminuer le volume de notre commerce avec l'étranger, elle a été suivie d'une importante diminution dans les revenus perçus aux douanes et par l'exécise, à cause de la baisse dans les prix des réductions récentes et abolitions de taxes!

Pour établir l'équilibre entre les revenus et les dépenses pour l'année suivante, il sera nécessaire d'observer la plus stricte économie dans les appropriations pour les différents départements du service public.

Durant la période qui s'est écoulée depuis la dernière session du parlement, j'ai eu l'occasion de visiter différentes régions de la Puissance, comprenant les provinces maritimes, le Manitoba, les territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Anglaise. Partout j'ai été favorablement impressionné par les marques abondantes de loyauté, de franchise que le peuple m'a témoignées, et, malgré la dépression notable dans les affaires dont je vous ai parlé, j'ai observé partout des signes indis-

cutables des espérances que tous et chacun avaient dans l'avenir, cela motivé par la ferme croyance dans les grandes ressources du Canada.

Cela est un excellent augure et une garantie des nouveaux développements et progrès dont notre pays est susceptible.

Le gouvernement de Terre-Neuve, ayant manifesté son désir de renouer les négociations au sujet de l'entrée de cette colonie dans la Puissance du Canada, un sous-comité composé de mes ministres a eu une conférence avec la délégation du gouvernement de l'île et discuté les termes et conditions de l'union. Ce sera un sujet de félicitations générales si les négociations pendantes aboutissent à l'incorporation de la plus ancienne colonie de Sa Majesté dans la Confédération canadienne.

Des mesures au sujet de la banqueroute, des faillites et des compagnies à fonds social vous seront soumises. Vous aurez aussi à examiner certains amendements à la loi des assurances, à la loi des billets de banque de la Puissance, à la loi relative aux terres fédérales et à l'administration des affaires des Sauvages, à la loi de la députation des territoires du Nord-Ouest ainsi qu'à un projet de loi au sujet d'octroi de terres comme subsidaires à la compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien.

Messieurs de la Chambre des Communes,

Les comptes de l'année dernière vous seront soumis. Les estimés de la dépense considérée nécessaire pour l'année prochaine seront aussi. Ils ont été faits d'après la règle d'économie compatible avec la bonne administration du service public.

Honorables Messieurs du Sénat : Messieurs de la Chambre des Communes :

Je vous laisse maintenant pour remplir les importants travaux qui vous sont dévolus avec la prière sincère que guidés par un esprit de sagesse et de patriotisme, vos délibérations, sous les bénédictions abondantes du Tout-puissant, contribuent à l'unité et à la prospérité du Canada.

Le discours du Trône sera pris en considération aux Communes aujourd'hui même et au Sénat lundi.

Aux Communes il est entendu que l'adresse en réponse au discours du Trône sera proposé par M. Bennett, secondé par M. Girouard, député des Deux-Montagnes. Au Sénat ce sera M. Arsenault le nouveau sénateur pour l'île du Prince-Edouard, secondé par M. le sénateur Primrose.

Le nouveau leader de la Chambre des Communes, l'hon. M. Foster occupera le siège du regretté sir John Thompson.

Les élections de mercredi

HALDIMAND
L'honorable Dr Montague, majorité de 647.

QUEBEC OUEST
M. Dobell, majorité de 7.

VERCHÈRES
M. Geoffrion, majorité de 157.

ANTIGONISH
M. McIsaac, majorité de 114.

La victoire éclatante remportée par le Dr Montague contre Dalton McCarthy, aidé du procureur-général Sifton, est de beaucoup la plus significative dans les circonstances actuelles. C'est l'approbation par l'électorat d'Ontario de la politique constitutionnelle du cabinet Bowell.

Dans les deux comtés catholiques de Verchères et Antigonish, la lutte a été faite par deux candidats catholiques qui, tous deux, ont déclaré qu'ils appuieraient le gouvernement dans le règlement de la question des écoles du Manitoba.

Voici le résultat de l'élection de Verchères.

	Geoffrion	Bisillon
Verchères.....	87
Verchères.....	218
Contre-Verchères.....	16
St-Théodose.....	68
St-Antoine.....	128
St-Marc.....	23
Béthune.....	13
St-Julien.....	26
Maj pour Geoffrion.....	373	216
Maj pour Geoffrion.....	127

La Patrie dit qu'il y aura du poil à la session si le gouvernement veut morceler tous les comtés du district de Québec avant les élections.

L'Électeur, l'organe des libéraux à Québec, parlant des lettres de S. G. Mgr Fabre et de S. G. Mgr Moreau, relativement à l'attitude du gouvernement sur la question des écoles du Manitoba, dit :

" Nous nous empressons de faire connaître à notre public ces importantes expressions d'opinion.

" Puisque l'épiscopat est satisfait du remède ordier, nous le sommes aussi.

" Nous ne sommes pas convaincu, il est vrai ; mais enfin, c'est une question plutôt religieuse que politique et il importe qu'il y ait de la discipline dans l'église comme dans le parti.

" Le parti libéral, nous l'espérons, se guidera en conséquence."

Nouvelles Canadiennes

A Saint-Marc, le jour de Pâques au soir, les dames de la paroisse avaient organisé en l'honneur de leur vénéral curé, M. Vanasse, une jolie soirée à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance.

Parmi les personnes présentes on remarquait les Révds MM. Taupier, curé de Saint-Charles ; Boulet, vicaire de la même paroisse, et Kérouac, vicaire de Saint-Marc.

On joua une charmante pièce : " Jeanne, l'orpheline." Des jeunes orphelines en remplaçant les différents rôles.

Il y eut d'agréable musique sous la direction de Mesdames Sénéchal et Malo ; M. Beaudry, un jeune violoniste de talent, avait aussi prêté son gracieux concours.

La fin de la représentation s'est terminée par un superbe tableau : vivant : " La Résurrection."

Mlle Gosselin en était la personnification.

En somme très charmante soirée, et les dames de St-Marc peuvent se féliciter de leur succès.

M. de la Bruère a fait ses adieux à St-Hyacinthe, sa ville natale, aux lecteurs du Courrier qu'il rédige depuis vingt ans.

Sous peu de jours une compagnie deviendra propriétaire du journal et de l'établissement d'imprimerie.

Il y aura, le 25 courant, à St-Hyacinthe, une assemblée de tous les directeurs de la société d'Industrie Laitière. Cette réunion extraordinaire est convoquée afin de considérer l'intention de l'honorable Commissaire de l'Agriculture de devenir propriétaire de l'école de laiterie de St-Hyacinthe, sauf à être décidé plus tard comment cette école sera dirigée. Il est probable, dit une lettre du département au secrétaire de la société, que tout sera sous le contrôle du département de l'Agriculture, qui se trouvera à occuper vis-à-vis de l'école la même position que le ministre d'Ottawa.

M. Crébassa, inspecteur de la Banque nationale est à Ottawa, en tournée officielle, et la rumeur veut que ce monsieur soit prochainement nommé général à Québec, de cette importante institution financière.

M. Crébassa était autrefois caissier de la banque Molson, à Sorel.

La plume dilluvienne qui n'a cessé de tomber depuis trois jours à cause des inondations désastreuses pour les habitants de St-Barthélemy. Le bas des terres longeant la ligne du Pacifique sont couvertes de trois à cinq pieds d'eau. Environ 100 petites granges contenant la réserve de foin de l'automne, sont submergées et le foin est complètement perdu. On calcule que les pertes s'éleveront à plus de \$25,000.

Dans tous les départements à Ottawa on est activement à l'œuvre pour préparer les estimations budgétaires. Il régnait du malaise en maints quartiers ; car on assure que le ministre des finances va faire une hémorragie dans le service civil. Les crédits seront rognés partout et une foule d'employés surnuméraires seront congédiés.

On dit que les salaires au-dessous de mille dollars seront diminués de 5 pour cent, ceux qui excèdent onze cents dollars de 10 pour cent, même que les ministres eux-mêmes réduiraient leurs appointements de \$7,000 à \$6,000 par année.

L'honorable juge Jetté a rendu jugement samedi matin à Montréal dans la cause de Peterkin contre les ayidies de l'école

des commissaires de St-Henri. La cour a accordé le plein montant réclamé, \$100. On se souvient de la nature de cette poursuite. L'enfant du demandeur, exposé au froid d'une fenêtre ouverte dans la classe de l'école qu'il fréquentait, avait demandé de changer de place, ce qui lui a été refusé. C'était au mois de novembre et il faisait froid. Le lendemain, le jeune garçon tombait malade et resta sous les soins d'un médecin pendant six semaines.

La défense avait objecté que les autres élèves n'avaient pas été affectés du froid. L'honorable juge a dit que l'enfant pouvait être indisposé et que les défenseurs sont responsables du traitement cruel qu'ils lui ont fait subir.

A la réunion hebdomadaire des commissaires du havre, tenue mardi à Montréal, le pilote Zéphirin Bouillé de Deschambault, qui a atteint l'âge de 66 ans, a obtenu, après avoir subi l'examen requis par la loi, une nouvelle licence de pilotage pour un an à dater de ce jour.

La veuve de M. Joseph Toupin, ancien pilote de Champlain, a obtenu une pension de \$57.33 par trois mois. Madame Toupin a cinq enfants à soutenir.

Dans le cas de la pétition de l'éleveur pilote Joseph Léveillé, de Champlain. Il a été décidé d'envoyer un rapport au département de la marine et des pêcheries mentionnant le fait qu'on avait jugé à propos de réduire le nombre des pilotes de 55 à 50, et que les commissaires ne se considéraient pas tenus en aucune façon d'accorder des licences de pilote jusqu'à ce que le nombre de ces derniers fut réduit à 50.

Des dépêches de différents endroits annoncent que des secousses de tremblement de terre y ont été ressenties vers 11.30 heures mercredi matin.

Les secousses n'ont pas été très fortes et n'ont duré que quelques secondes.

A Actonville, Québec, la secousse a été plus violente.

Plusieurs cheminées ont été jetées à terre et les vitres des fenêtres de nombre de maisons brisées.

A Waterloo, les secousses ont été ressenties pendant dix secondes.

A Sainte-Anne de la Pérade, à St-Stanislas de Batiscan, à Cocteau Landing, à Roxton Falls des secousses de tremblement de terre ont été également ressenties.

A Montréal, de faibles secousses ont été ressenties à 11.25 hrs.

On a laissé entrer l'eau dans le canal Lachine mercredi.

Le montant de la souscription pour lady Thompson a atteint le chiffre de \$35,000.

M. Adélaré de Martigny, directeur gérant de la Banque Jacques-Cartier à Montréal, s'embarquera le 23 du mois courant en compagnie de Madame et de Mademoiselle de Martigny pour revenir au Canada.

M. le grand-vicaire Gravel, de Belœil, a donné instruction à son avocat, M. Philippe Demers, d'intenter une poursuite de \$5,000 à la Patrie pour l'article publié par ce journal le 11 avril courant.

M. Chevalier, chef de police provinciale, est décédé hier matin à une heure et quart à sa résidence, No 937 rue St-Christophe, Montréal.

Le défunt, qui était âgé de 45 ans, occupait cette position depuis deux ans et avait été nommé sous le gouvernement de Boucherville en remplacement de M. Phaneuf.

M. Chevalier a succombé à la pleurésie après plusieurs mois de souffrances.

Il laisse une épouse et huit enfants.

Nouvelles Générales

Il y a de cela deux ans, miss Evelyn Andrews, demeurant à Elmville, un village situé à cinq milles de Putnam, a avalé une arête. Depuis ce temps, elle était sans cesse en proie aux plus grandes souffrances. Ces jours derniers, elle a été prise d'une attaque de toux, et a rejeté l'os. On espère maintenant sa guérison.

Des quatre-cent-vingt officiers et matelots dont se composait l'équipage du croiseur espagnol "La Reina-Regente", un seul, du nom de Pablo Fernandez, a pu échapper à la catastrophe, et cela,

grâce à des circonstances vraiment curieuses.

Cet homme avait à ce point fait honneur à la dive bouteille à Tanager où le croiseur avait fait escale pour permettre à l'ambassadeur marocain de mettre pied à terre, qu'il avait manqué le départ de son bateau et se trouva obligé de rester à terre.

La mère, qui demeure à Carthagène, le croyait perdu avec le reste de l'équipage, lorsqu'elle reçut une lettre de son fils qui lui apprenait la miraculeuse façon dont il avait pu échapper au désastre.

C'est le cas ou jamais de dire : il y a un dieu pour les ivrognes.

Les négociations entre la Chine et le Japon sont terminées et la paix a été définitivement conclue.

Les conditions connues annoncées par de précédentes dépêches comprennent la cession d'une partie du territoire chinois et le paiement d'une indemnité. Li Hung Chang part pour Pékin aujourd'hui.

Le prix du bœuf au Manitoba a augmenté le mois dernier et cet animal commence à devenir moins abondant.

Cela provient de ce que de grandes maisons américaines ont fait acheter tous les bœufs qu'elles ont pu trouver. Jusqu'à présent les acheteurs américains n'étaient jamais venus sur ce marché.

Les délégués de Terre-Neuve sont partis d'Ottawa mercredi matin pour Halifax avec l'intention de se rendre au plus tôt à St-Jean, la capitale de leur colonie. Il est certain qu'ils n'ont pu s'entendre avec les ministres sur les conditions de l'entrée de l'île dans la confédération. Ils n'ont pas voulu accepter les propositions du gouvernement sans aller consulter sir William Whiteway et leurs autres collègues. De sorte que pour le moment, le projet d'union est à l'eau.

Le pape, par l'intermédiaire de la Congrégation de la Propagande, vient d'adresser une lettre collective aux évêques canadiens condamnant la fréquentation des écoles neutres ou protestantes par les catholiques de Manitoba.

Nouvelles des Etats-Unis

LOWELL

M. J. N. Tarte, épicier de Lowell, a été victime d'un bien pénible accident.

Un des commis avait mis un bidon rempli d'eau, bien bouché, sur un poêle à gaz ; M. Tarte, en apercevant ce bidon, songea à le descendre afin d'enlever le bouchon et éviter par là une explosion. Malheureusement il était tard, l'explosion eut lieu et M. Tarte s'est fait ébouillanter gravement la figure et le bras gauche, du coude au poignet. On prétend que c'est même un miracle qu'il n'ait pas perdu la vue, tant cette explosion d'eau chaude et de vapeur avait de force.

NATICK
M. Théodore Chalons, qui travaillait à la manufacture de Natick, R. I., est mort soudainement d'une attaque d'apoplexie à sa résidence vendredi dernier.

Jeudi, M. Chalons avait travaillé comme de coutume, et il se mit au lit sans que rien pût faire prévoir que sa fin fût si proche. Vers trois heures du matin son épouse fut réveillée par les efforts qu'il faisait pour respirer ; elle essaya de le ranimer mais elle ne put y parvenir. Et avant que le docteur qu'on avait mandé en toute hâte fut arrivé, M. Chalons avait rendu le dernier soupir.

ETAT DU MICHIGAN
Les dépêches du Michigan nous apprennent que trente-cinq chefs de familles canadiennes françaises ont quitté Lake Linden, Mich., mardi, en route pour Vernor, Ont., où ils vont se construire quelques cabanes avant d'y amener leurs femmes et enfants.

A Norway, Mich., les Canadiens-français ne veulent pas revenir au Canada sur de fausses promesses. Ils enverront des agents pour visiter les fermes sur lesquelles on veut les établir.

Un convoi de passagers en route pour Vernor, Ont., est déraillé jeudi à Dollar Bay. Il n'y avait que des Canadiens à bord.

Un bon nombre d'entre eux ont été blessés, mais personnes gravement.

Le Baume Mielleux de Minard, une fois essayé, est toujours employé.

Léon XIII et les cardinaux

Qui eût dit en 1878, que le cardinal Pecci, qui avait 68 ans lors de son élection, et dont la santé inspirait des inquiétudes, avait devant lui plus de 17 années de règne ! Le glorieux pontificat de Léon XIII dépasse déjà, et de beaucoup, la moyenne ordinaire du pontificat, moyenne qui n'est que de cinq années. Sur les 263 Papes qui ont occupé jusqu'à nos jours le trône de saint Pierre, il n'en est que onze qui aient régné plus longtemps que le Souverain Pontife actuel.

En voici la liste : saint Damas, qui régna 18 ans, de 366 à 384 ; saint Léon le Grand, 21 ans, de 440 à 461 ; Adrien Ier, 23 ans, de 771 à 795 ; Alexandre III, 21 ans de 1159 à 1181 ; Innocent III, 18 ans et demi, de 1198 à 1216 ; Jean XXII, 18 ans et 4 mois, de 1306 à 1324 ; Urbain VIII, 21 ans de 1623 à 1644 ; Clément XI, 21 ans, de 1700 à 1721 ; Pie VI, 24 ans, de 1755 à 1799 ; Pie VII, 23 ans, de 1800 à 1823 ; enfin Pie IX, 32 ans, de 1846 à 1878.

Pendant ses dix-sept années, Léon XIII a vu mourir 100 cardinaux, dont 10 avaient été créés par Pie IX et les 90 autres par le Pape actuel. Il n'y a plus aujourd'hui qu'un seul Membre du Sacré-Collège qui soit plus âgé que Léon XIII. C'est le cardinal Mertel, né en 1806.

Une cure dans le Midi

J'étais au chevet d'Oskar malade—et, tout en contemplant les armoiries britanniques dont s'adornait le nom de Barjan sur la coiffe blanche de mon chapeau, je me préparais à avouer au brave Oskar qu'à part cela, je ne voyais pas grand chose de neuf à lui dire—lorsqu'il la bonne introduction du docteur.

C'était un petit homme chauve, sec et jaunâtre, qui pouvait avoir de trente-cinq à trente-huit ans. Il se décala, gressa silencieusement jusqu'au fond de la chambre, se débarrassa des objets qui le gênaient et vint avec le plus grand mystère s'emparer, dans je ne sais quel but, de la main maigre d'Oskar.

Je dis " dans je ne sais quel but", car au lieu de secouer vigoureusement cette main et de dire comme c'est la coutume : " Beau temps, camarade ! comment ça va-t-il ce matin ?" il tira sa montre de sa poche et se mit à la fixer d'un air grave et stupide.

J'avais envie de lui crier : " Dites donc, vieux ! il est midi moins vingt !" mais je me contents, pensant qu'il était préférable d'examiner un peu le personnage.

Je remarquai alors que les petits yeux gris dont il était muni, et qu'il arbrit ainsi que des bilobets de collection sous des verres d'un demi centimètre d'épaisseur, se tressaillèrent par instants avec la pétulance de l'écurieil—et qu'à d'autres moments ils demeuraient inertes et brumeux comme des yeux périmés de poisson mort.

Je n'eus pas le loisir de pousser plus avant mon examen : au bout d'un petit temps, le docteur lâcha le poignet de mon ami. Sans doute ses petits yeux étranges et gris avaient fini par découvrir la position exacte des aiguilles sur le cadran, car il remit sa montre dans son gilet.

Alors, il parla. Mais si doucement qu'on eût dit ses paroles de "snow boots."

Il parla donc, et dit :
—Encore un peu de fièvre ; les douleurs n'ont pas cessé. Vous toussiez toujours ?
—Toujours, répondit Oskar.
—Oh ! bien, reprit l'autre d'une voix encore plus basse et plus mystérieuse, il faut aller dans le Midi...

—Dans le Midi ! fit Oskar. Y penez-vous ? Cela n'est pas possible. Mes affaires me retiennent à Paris... et, du reste, mes moyens ne me permettent pas ce déplacement.

—Ah !
—" Ah !" fit simplement le docteur, et très digne, il regagna le fond de la pièce. Froidelement, il remit ses gants et son chapeau, inséra sa canne sous son bras, et, ma foi, je crus qu'il allait partir sans rien ajouter.

En effet, il entrouvrit la porte. Mais à ce moment, il parut assailli par un essaim de graves réflexions, qu'il dut s'arrêter net, incliner son front vers le tapis et avoir de nouveau recours à son chronomètre.

Et ce ne fut qu'après avoir contemplé longuement ce dernier qu'il parut à peu près sûr de ce qu'il pensait :

—Si vous ne pouvez pas aller dans le Midi, murmura-t-il alors, faites une chose : Votre chambre

Hood's Cured After Others Failed

Borofu in the Neck-Bunches Are Gone Now.



Blanche Atwood, Bangorville, Maine.

" Gentlemen—I feel that I cannot say enough in favor of Hood's Sarsaparilla. For five years I have been troubled with scrofula in my neck and throat. Several kinds of medicines which I tried did not do me any good, and when I commenced to take Hood's Sarsaparilla there were large bunches on my neck so sore that I could not bear the slightest touch. When I had taken one bottle of this medicine, the sores had gone, and before I had finished the second the bunches had entirely disappeared." BLANCHE ATWOOD, Bangorville, Maine.

N. B. If you decide to take Hood's Sarsaparilla do not be induced to buy any other.

Hood's Pills cure constipation by restoring the peristaltic action of the alimentary canal.

est au nord-ouest, quittez-là et faites transporter votre lit dans la salle à manger qui est située en plein sud. Cela reviendra absolument au même.

Anchor Weakness Cure.

Ce fameux tonique dont l'excellence est maintenant universellement reconnue dans tous les cas de dyspepsie, faiblesse, convalescence des femmes, débilité nerveuse, est en vente chez MM. Thibeau & Cie, de Sorel, chez le Docteur Plante, de Louisville, chez le Dr Lafontaine et Le Tranchemontagne, à Berthierville.

Voici le magnifique certificat qui a été donné par les sœurs de Lachine, en faveur de ce remède presque miraculeux :

Lachine, 20 décembre 1894.

Contrairement à notre habitude, nous proclamons publiquement et avec plaisir l'excellence du tonique ANCHOR WEAKNESS CURE du docteur Lavoie. Impressionnées par les nombreux certificats de personnes distinguées, publiés de temps en temps dans les journaux, nous en fîmes l'essai au mois d'août dernier avec nos Sœurs souffrant de dyspepsie, d'épuisement et de débilité nerveuse, et nous fîmes vraiment étonnées de son efficacité contre ces maladies si fréquentes de nos jours.

Nous en avons depuis continué l'usage dans nos différents maisons-sœurs avec la plus grande satisfaction et nous croyons être utile au public en le recommandant à tous ceux qui ont besoin d'un tonique reconstituant et stimulant d'une grande puissance, étant en même temps agréable au goût.

SOEUR M. DE L'ANGE GARDIEN.

Supérieure-Générale des Sœurs Ste-Anne de Lachine.

COMMUNICATION.

St-Valérien, 16 avril 1895.

A M. le rédacteur du *Sorelois*, PAQUES A ST-VALÉRIEN

Le chœur du chant formé ici il y a quelque temps sous la direction de M. Henri de Grandpré, nous fit entendre dimanche la belle messe du second ton harmonisée, de l'abbé Perrault. A l'Offertoire fut exécuté le grand Rosurrexit ou scène de la Résurrection par L. Lambillotte.

Paumes harmonisées, Magnificat de Dubois ; au salut, O Salutaris et Regina Cœli de Bathmann.

Les solistes étaient Miles M. Régnault, V. Beaudry et MM. T. Messier, H. DeGrandpré, A. Régnault, S. Régnault et L. Beaudry.

Mlle C. Provost, comme organiste, a su comme d'habitude se distinguer par son exécution.

Vous remerciant d'avance pour votre égard.

Je demeure, Votre très humble H. DEGRANDPRÉ.

Les pilules de famille Minard sont purement végétales.

mède à plusieurs de ses amis et a encore à apprendre un cas où le remède, pris selon la description, ait manqué son effet. Dans des cas comme celui de M. Smith, les Pilules Roses produisent une guérison rapide et effective, comme elles le font du reste dans tous les cas provenant de l'appauvrissement du sang, ou de l'épuisement des nerfs. Les Pilules Roses du Dr Williams guérissent quand les autres remèdes ne produisent pas de soulagement.

Elles sont en vente chez tous les marchands ou envoyées franco par la poste, à raison de 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50, en s'adressant à la Dr Williams Medicine Co. Brockville, Ont., ou Schenectady, N. Y. Dans aucune circonstance, les véritables Pilules Roses ne sont vendues en paquets, mais seulement en boîtes; l'enveloppe qui les entoure est imprimée en creux rouge et porte en toutes lettres la marque de fabrique: "Pilules Roses du Dr Williams pour les personnes pâles." Les Pilules offertes sous une forme ne sont que des imitations.

La sans-le-sou

Dans un petit coin perdu de la France Comté, —aux Ramettes, comme on appelait la ferme à Grelu, —Pascalle était la parente pauvre, —une orpheline recueillie toute jeune, par charité, à la mort de sa mère, sœur de la fermière; en revenant du cimetière, on s'était dit chez les Grelu:

Puisque nous n'avons point d'enfants, prenons-la. Plus tard elle nous rendra ça. Nous reverrons la servante quand la gamine sera en âge.

La bonne action se doublait ainsi d'une bonne affaire; tout était donc au mieux.

Mais voici que, vers ses seize ans, Pascalle, non contente d'être une forte et courageuse fille, la première d'abord la dernière au lit, toujours à l'ouvrage, alerte et infatigable, se mit à devenir jolie, mais jolie!

—La plus jolie fille du pays! eurent-ils dit de se répéter les échos des alentours.

Mais Pascalle était pauvre. On avait tout vendu à la mort de sa mère que la maladie avait réduite aux dernières ressources. Et Grelu ressassa, à qui voulait l'entendre, que sa nièce n'aurait pas un sou de lui, pas ça...

Il parlait ainsi par calcul, pour écarter les galants, afin que la fillette lui restât, car il ne lui payait pas de gages et trouvait tout profit à la conserver.

Alors, les mères surnommèrent Pascalle "la Sans-le-Sou", tant pour mettre leurs gars en garde contre les manigances d'une intrigante qui, —la pauvre enfant! —ne songeait pourtant guère à embobiner que ce fût.

Vers cette époque —la une épidémie de variole ravagea le pays. Mme Grelu fut emportée une des premières, malgré le dévouement de Pascalle qui, seule avec le médecin surmené, s'occupa de la malade. Elle passa au chevet de son lit toutes ses nuits, du premier au dernier moment, sans précautions et sans crainte, dans l'inconscient héroïsme d'une affection sans bornes, ce fut miracle qu'elle échappât à la contagion!

Quant à Grelu, apeuré, tremblant pour sa peau, il avait dès le début élu domicile au grenier, où parmi des réserves de toutes sortes, il s'était installé un lit; à peine aux heures des repas le voyait-on rentrer des champs, manger à la hâte, jusqu'au jour de la délivrance, où il versa néanmoins quelques larmes, —du jus d'oignons, dirent quelques-uns.

II

Au bout de deux ans de veuvage, Grelu qui avait alors quarante-huit ans, s'avisa que sa ferme était bien grande et bien vide pour un homme seul.

Pascalle qui avait pris les rênes de la maison se tuait à l'ouvrage sans arriver à parer tout, car le fermier de plus en plus avare, n'avait pas pu se résigner à lui donner une aide.

Il songea à se remarier: Double profit: une femme et une dot.

sien et vingt mille francs de bonnes espèces placées en hypothèque par le notaire du canton.

Pascalle était alors en pleine fleur: elle avait dix-huit ans et demeurait plus que jamais la plus jolie fille du pays pour les gars et plus que jamais la "Sans-le-Sou" pour les mères.

Vous et moi, nous l'eussions rêvée vêtue de soie bleue et rose, avec de jolis souliers bouclés d'argent, une boulette dorée à la main, pimpante et fraîche comme une bergère de Watteau parmi des moutons blancs enrubannés.

Mais on se souciait bien de cela à la ferme!

Du jour où Antoinette fut devenue Mme Grelu elle reléguait Pascalle aux travaux les plus rebutants et se mit à la traîner en servante, encouragée par la faiblesse de son mari, qui approuvait tout, sans le moindre égard pour sa nièce.

Alors commença tout un petit martyre pour la pauvre fille. On la rabrouait à tout propos. Tout le monde s'en mêla, même le père d'Antoinette. Et Pascalle sentit bientôt que des haines s'étaient ligées contre elle et qu'elle était de trop dans cette maison, où aucun sacrifice ne lui avait jamais coûté. Elle en devint un peu plus triste et se dévoua encore davantage.

Seul entre tous, Jacques frère d'Antoinette, continuait à lui témoigner sa sympathie; et encore était-ce en cachette. Jacques avait vingt ans, et les mauvaises langues jésuites disaient qu'il était va ensemble. Pourtant c'était pour eux de bons moments. On s'attardait un peu l'un ou l'autre pour se retrouver, au retour des champs, le long de la route poussiéreuse qui conduit au bourg, et on causait.

Mais le père Aulagne, qui veillait depuis longtemps, prit la chose au tragique.

—Faut couper ça dans l'herbe! se dit-il dès le début. Une sans-le-sou! Pour qui le prenait-on?

Il se mit alors à travailler son genre. Les deux hommes eurent de fréquents et mystérieux colloques. Et un beau jour, circouvenant enfin, fatigué d'autre part des constantes récriminations de sa femme, Grelu finit par promettre à son beau-père ce qu'il voulait.

—Je paierai le voyage et le troussseau s'il faut, ajouta celui-ci; mais il importe d'en finir. Jacques en est maintenant sûr. Il est temps que ça cesse!

—C'est bon, père Aulagne, laissez-moi faire.

Mais son beau-père parti, une colère secoua Grelu:

—Faudra maintenant prendre une fille, qui coûtera cher et qui ne vaudra pas la Pascalle!

Et comme si la malheureuse l'eût volé, il s'emporta contre sa nièce, révolté à cette idée que la Sans-le-sou pouvait songer à se marier —avec son beau-frère surtout!

—Ma foi! conclut-il, mariée ou partie, elle m'échappe des deux façons. J'aime mieux qu'elle parte! Qui sait?

III

A huit jours de là, Jacques et Pascalle revenaient des champs côte à côte. La journée avait été chaude et rude, et le soleil des cieux allumait maintenant des crêtes d'or sur les côtes aussi criées eux. Ils marchaient aussi embarrassés de soi l'un que l'autre.

—Si on s'essayait? dit tout-à-coup Jacques.

Il s'assirent tous deux sur le bord de la route, les jambes pendantes au revers d'un petit fossé qui bordait le pré d'Ambris, où, au croisement d'un chemin, un bouquet d'ormes allonge une nappe d'ombre, et ils demeurèrent là un instant.

—Alors, c'est-il "oui," Pascalle?

—Vous savez bien ce que je vous ai dit. Jamais votre père ni mon oncle n'y consentiront. On n'épouse pas la Sans-le-sou, mon pauvre Jacques!

Il se tut, devenu lâche tout à coup au souvenir des objurgations de son père, dans une soudaine évocation de luttes où il n'aurait peut-être pas le dessus; le père Aulagne l'avait élevé sévèrement, et une crainte lui en restait, très vivace, qui matait ses volontés.

On pourrait peut-être bien essayer tout de même, reprit-il au bout d'un moment; si vous en parlez en dessous à votre oncle, j'en parlerais à la maison, à commencer par ma sœur, qui nous ferait grand secours.

Et il ajouta, avec une subite rougeur dans un tremblement de lèvres:

jour, à elle toujours humiliée, de risquer la moindre allusion à qui que ce fût?

Allons-nous-en, Jacques, dit-elle: je vais prendre à gauche et vous tout droit, pour éviter qu'on nous voie encore ensemble puisque ça nous fait tort.

Et ils se quittèrent le cœur lourd.

—D'où viens-tu encore à l'heure? cria Grelu qu'il aperçut Pascalle au seuil de la maison. T'es pas honteuse que tout tout le pays cause de toi? Voilà qu'il te faut des galants, à présent, pour faire parler contre la maison où on t'a recueillie! Une sans le sou comme toi! Mais qui donc en voudrait?

Tu ne vois donc pas que Jacques se rit de toi... et qu'il a raison, ma pauvre fille! ajouta Antoinette, avec une pitié méprisante.

Et son mari continuait: —D'abord, aussitôt les foins rentrés, tu fileras d'ici!... C'est décidé, entends-tu? Tu fileras!

Abasourdi dès le début, Pascalle ne sut que sangloter. Elle se laissa insulter sans répondre, par cet homme qui maintenant l'effrayait. Brisée soudain, défaillante à mourir. Puis, l'image de Jacques lui traversa l'esprit, et son amour la cingla d'une révolte; elle se redressa:

—Eh bien! oui, je m'en irai d'ici, dit-elle, et on ne me reverra plus!... Mais tu sais, mon oncle, c'est une honnête fille que tu chasses de chez toi... Et on dit que ça porte malheur!

Grelu ne répondit pas, et sa femme éclata de rire.

Mais, de ce jour-là, la paix revint à la maison, dans la détente enfie survenue d'une situation trop longtemps subie.

Le père Aulagne avait gagné sa partie. Grelu ne grondait plus. Et Antoinette se faisait presque maternelle.

Pascalle angoussée évitait Jacques. Où irait-elle? Qu'importe!...

Et, un matin de novembre, Grelu fit atteler, vers huit heures.

La jeune fille était prête; tous ses trésors tenaient dans un sac de nuit.

Son oncle, la veille, lui avait remis deux cents francs dont la moitié venait d'Aulagne, qui voulait, avec son fils, se joindre à Grelu et Antoinette pour accompagner Pascalle jusqu'à la gare, située à 12 milles de là.

Ni Jacques, ni la jeune fille ne soufflèrent mot pendant le trajet les autres causaient à s'étourdir, gémés, complice.

—Si on avait connu quelqu'un à Paris, fit Antoinette, on t'aurait donné un mot.

IV

Maintenant, le train s'ébranle, doucement, puis plus vite dans une grande courbe à travers les champs, où on le voit bientôt glisser tout noir.

Jacques est resté de dernier; regarde s'agiter un mouchoir à carreaux rouges et blancs, très loin, un flanc du train.

Et son cœur se serre. Il le regarde longuement. Le petit mouchoir flotte encore, petit, petit, là-bas?

Et c'est comme l'appel desespéré d'une détresse qui sombre, d'une détresse dont il est cause, et qui n'a pas eu le courage de secourir.....

EGG. MICHEL.

ELLE N'AVAIT QUE QUELQUES JOURS A VIVRE

C'était l'opinion du médecin qui soignait une femme depuis longtemps, et cette opinion était bien justifiée, s'il fallait s'arrêter aux signes extérieurs qu'offrait sa maladie. Ces signes étaient: Langueur et pâleur excessives, yeux cerclés, manque d'appétit, toux avec crachats épais, palpitation du cœur, irrégularité, sueurs la nuit, tristesse, douleurs dans le bas du corps et les côtés. Tout semblait fini. Elle jeta un jour un regard distrait sur sa gazolette et son attention fut attirée par un certificat d'une femme qui avait été guérie par le remède bien connu, le RÉGULATEUR DE LA SANTÉ DE LA FEMME du Dr J. Larivière, de Manville, R. I.

La perspective d'une guérison ramène son courage; elle se procure immédiatement trois bouteilles du RÉGULATEUR, elle le prend régulièrement et deux mois après, la femme était guérie. LE RÉGULATEUR est à vendre chez la plupart des pharmaciens à \$1 la bouteille ou six bouteilles pour \$5 et chez le propriétaire de la "Porous Plaster" du Dr Larivière, pour le "Beau mal." Prix 25 cents. Si vous ne trouvez pas ce remède dans votre localité, écrivez au propriétaire Dr J. Larivière, de Manville, R. I. M. M. Evans & Sons, de Montréal, P. Q., agents généraux pour le Canada. —Sorel, 18 Janvier 1895.—jno.

BON A SAVOIR

Vous-avez acheter un bel ameublement de salon!

Venez nous voir, nous démontons ce soi, pour argent comptant.

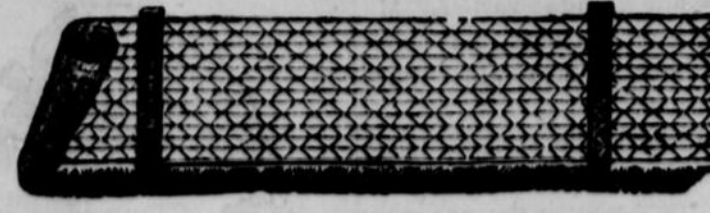
FORTIER & CIE,

148 RUE ST-LAURENT,

Montréal.

Nous passons le fret.

Cloture de Broche Galvanisée



Avec la Machine Patentée de KITSEMAN MANUFACTURÉE A LABAIE, QUE.

M. J. N. DUGUAY, propriétaire de la Machine Patentée de KITSEMAN pour plusieurs comtés, prend la liberté d'annoncer qu'il a acheté le droit de faire la Cloture de Broche Galvanisée, et aussi le droit de vendre ces machines dans les comtés suivants:

Québec, Montmorency, Charlevoix, Chicoutimi, Saguenay, Yamaska, Richelieu, Compton, Drummond, Arthabaska, Richmond, Brome, Lotbinière, Stanstead, Sherbrooke, Wolfe, Lévis, Mégantic, Beauce et Dorchester.

Cette cloture a remporté tous les PREMIERS PRIX partout où elle a été exposée, à

Chicago, Toronto, Montréal, Québec et Sherbrooke, Elle est à l'épreuve des chevaux, bêtes à cornes, moutons, porcs, volailles. A l'épreuve aussi de la rouille, du feu, du froid.

C'EST LA CLOTURE DU JOUR

Elle est introduite partout dans nos comtés et partout où elle est connue, elle donne satisfaction comme l'attestent les nombreux certificats que nous recevons tous les jours.

UN SEUL PRIX, soit par les agents, ou à la manufacture. De bons Agents sont demandés. —Toute information concernant la cloture sera donnée à ceux qui en feront la demande à

LA BAIE, ROBERT DUGUAY, Gérant.

Comté d'Yamaska, Québec.

Les cultivateurs sont priés de donner leurs commandes de bonne heure. MM. J. W. Veilleux, Sorel; Scraphin Guévremont, Sorel; Hyacinthe Farly, St-Robert; Alexandre St-Martin, Ste-Victoire; Louis Joseph Vigant, St-Aimé; Louis Lanette, St-Aimé; Emile Chapdelaine St-Ours; A. Gosselin, St-Roch; L. Baron, Ste-Anne. —SONT AGENTS POUR RICHELIEU.

3 décembre 1894. —la.

Chemin de Fer de la Rive Sud

HORAIRE No 3. PRENANT EFFET SAMEDI, LE 17 NOVEMBRE 1894

Pour les trains allant à l'est, lire de haut en bas. Pour les trains allant à l'ouest, lire de bas en haut.

No	Accommodation	Sorel	Expres	Milles de St-Lambert	STATION	Milles de Sorel	Expres	Accommodation	No
4						1		3	
A. M.	P. M.							A. M.	P. M.
8 15	5 08	0	L. Montréal, G. T. Ry. Arr.	51 1/2		8 50	6 16		
8 25	5 29	6 1/2	Arr. St-Lambert	L. 0		8 30	5 55		
8 35	5 39	0	L. St-Lambert	45	8 27	5 55			
8 41	5 34	1 1/2	Montreal South	43 1/2					
8 45	5 38	2 1/2	Longueuil West	42 1/2					
8 50	5 40	3	Arr. Longueuil East	42	8 22	5 45			
8 55	5 45	3 1/2	L. Longueuil East	42	8 20	5 32			
9 10	5 58	8 1/2	Boucherville	36 1/2	8 07	5 12			
9 25	6 10	13 1/2	Varenes	31 1/2	7 55	4 57			
9 45	6 25	21	Verchères	24	7 40	4 32			
9 55	6 35	25 1/2	St-Antoine	19 1/2	7 32	4 17			
10 08	6 45	29	Contrecoeur	16	7 25	4 05			
10 20	6 55	34	St-Roch	11	7 15	3 50			
10 25	7 00	37	*Anoraie *	8	7 10	3 45			
10 40	7 15	45	Sorel West	0	6 55	3 30			
A. M.	P. M.	boat	Sorel	boat	A. M.	P. M.			

* Les trains arrêtent au signal. Les trains Nos 1 et 2 ont droit de passage avant les trains Nos 1 et 3

H. Beauchemin, Directeur-Gérant

CHEMIN DE FER COMTES UNIS

HORAIRE NO 8. PRENANT EFFET DIMANCHE, le 31 MARS 1895, à midi.

Pour les trains allant au Sud, lire de haut en bas. Pour les trains allant au Nord, lire de bas en haut.

No. 3	No. 1	Miles.	STATIONS.	No. 2	No. 4
Méle	Passager.			Méle	Passager.
P. M.	A. M.	Départ.		P. M.	P. M.
2.00	6.30	0.00	Sorel	11.35	8.30
2.40	7.12	8.25	St-Robert	10.58	7.55
3.00	7.28	13.25	St-Aimé	10.41	7.39
3.20	7.43	17.75	St-Louis	10.22	7.23
3.42	8.03	23.50	St-Jules	9.53	7.02
3.52	8.11	27.75	St-Barthélemy	9.42	6.53
			Grand Trunk Crossing		
Arr. 4.10	Arr. 8.30		St-Hyacinthe	Dépt. 9.20	Dépt. 6.25
Dépt. 4.50	Dépt. 8.40	36.00		Arr. 8.30	Arr. 6.25
5.00		40.30	*Ste Madeleine Road.	8.22	
5.06		42.30	*Argenteuil	8.17	
5.11		44.00	St-Pamasse	8.06	6.12
5.23		48.50	*Caroline	7.53	
5.35		51.50	Rougemont	7.42	6.00
5.53		55.50	St-Angèle	7.29	5.53
6.15		61.00	St-Gregoire	7.17	5.38
6.25		65.30	Iberville Jet.	7.10	5.30
6.50		66.10	Iberville C. V. R. R.	7.00	5.15
P. M.	A. M.		Arrive.	A. M.	P. M.

Le train No 1 qui part de Sorel à 6.30 a. m. arrive à Montréal (par le C. P. R.) à 11 hrs.

Le train No 4 qui part de Montréal à 4.05 hrs p. m. (par le C. P. R.) arrive à Sorel à 8.30 hrs p. m.

Les trains se raccordent à la jonction d'Iberville avec le C. P. R. pour Montréal et tous les points de l'Est et Ouest.

A Iberville avec tous les trains du Vermont Central pour New-York, Boston et tous les Etats de la Nouvelle-Angleterre.

A Ste-Angèle avec le Montréal, Portland et Boston, division du Vermont C. pour tous les points de l'Est et de l'Ouest.

A Rougemont avec le Vermont Central pour St-Césaire.

A St-Hyacinthe avec le Grand Tronc et le chemin de fer du comté de Drummond.

J. W. DAWSEY, Gérant-Général

Sorel, 5 février 1895.—la.

LE CARLETON

Bonnes salles d'échantillons pour les comités-voyageurs. La cour est vaste et les écuries sont propres et bien aérées. Liqueurs et cigares de choix.

Cet hôtel est sur un excellent pied. Cuisine de première classe. Chambres confortables. Rien ne manque pour satisfaire le visiteur.

J. B. Archambault. Prop. Sorel

Hotel BRUNSWICK, Sorel.

Sous la direction de son nouveau propriétaire, cet hôtel est maintenant le plus confortable, sans contredit, qui se puisse trouver dans la province en dehors de Montréal et de Québec.

Les peintures et l'ameublement ont été complètement et renouvelés. Le tout est de première classe.

Les commis-voyageurs y trouveront des salles où ils pourront étaler avec avantage leurs marchandises, tandis que les touristes et les voyageurs, grâce aux améliorations tout à fait modernes qui y ont été introduites, y seront traités au gré de leurs désirs. La table ne laisse rien à désirer. Attentes à l'hôtel se trouvent une bonne cour et de vastes écuries.

Nap. Latraverse, Propriétaire

Allez chez J. H. WRIGHT

ET ACHETEZ UNE MONTRES

—DE SES—

—DE—

\$1.50 avec Chaîne, Garantie pour une année, et qui gardent très bien le temps.

ET ACHETEZ UNE MONTRES

—DE SES—

—DE—

\$1.50 avec Chaîne, Garantie pour une année, et qui gardent très bien le temps.

Aussi un bon Jonc de Mariage.

J. H. WRIGHT,

PLACE DU MARCHÉ RICHELIEU, SOREL.

Machines à Coudre, Pianos, Orgues, Etc., Etc., Etc.

Des meilleures Manufactures. ORGUES et PIANOS magnifiques échangés contre Orgues et Pianos de seconde main.

Avantages supérieurs à n'importe quelle maison de Montréal ou ailleurs.

Crédit aux gens solvables avec toutes les facilités de paiement possibles.

M. Péloquin fait le commerce à son profit exclusif, et c'est pourquoi n'ayant point de dépenses il pourra vendre à meilleur marché qu'ailleurs.

Les acheteurs paieront directement à lui-même, soit à St-Ours soit à leur domicile.

Une visite est sollicitée avant d'acheter ailleurs.

Les meilleurs jours pour rencontrer M. Péloquin à son domicile sont le samedi et le lundi. On pourra aussi le rencontrer chez lui n'importe quel jour de la semaine, pourvu qu'on lui écrive d'avance.

M. Péloquin est aussi commerçant de chevaux, et il recevra des chevaux en